

Chiffres

POUR L'ALSACE

N° 3

MAI 2009

OREF
Alsace
Observatoire
Régional
Emploi Formation



L'activité des seniors en Alsace

En 2005, 180 000 seniors sont actifs en Alsace. Avec un profil différent des actifs âgés de moins de 50 ans, leur départ à la retraite entraînera des déséquilibres pour certains métiers. Douze métiers regroupent plus du tiers des seniors, pour 22 % des actifs plus jeunes. Moins nombreux parmi les demandeurs d'emploi, les seniors ont cependant plus de difficultés à se réinsérer sur le marché du travail.

En Alsace, avec 180 000 actifs âgés de 50 à 64 ans en 2005, la

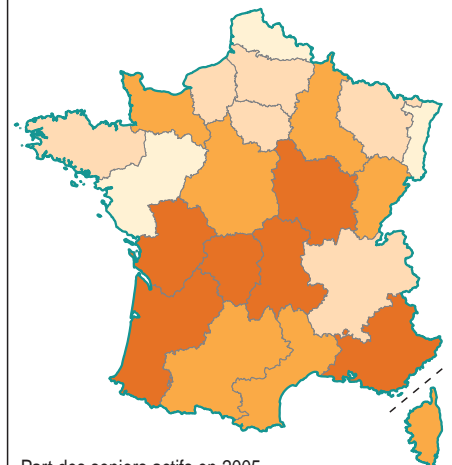
- En Alsace, en 2005, 20 % des actifs sont des seniors, ils sont 22 % en France métropolitaine.
- Six seniors salariés sur dix travaillent dans les grands établissements alsaciens.
- La durée moyenne du chômage des seniors est de 16 mois, de 9 mois pour les moins de 50 ans.

part des seniors représente 20 % des actifs, alors que, pour l'ensemble de la France métropolitaine, cette proportion est de 22 %. Cette différence régionale s'explique pour moitié par une plus faible part de cette génération dans l'ensemble de la population et pour l'autre moitié, par un taux d'activité plus élevé chez les jeunes Alsaciens âgés de moins de 25 ans.

Les seniors qui appartiennent à la génération dite du baby-boom vont, progressivement et dans les quinze ans à venir, arriver à l'âge de la retraite. Avec un profil différent de celui des actifs plus jeunes, leur départ va entraîner des déséquilibres pour certains métiers et dans certains secteurs économiques, ainsi que pour les reprises d'entreprises, notamment dans l'artisanat.

La stratégie de Lisbonne a d'ailleurs fixé, parmi les enjeux importants des politiques européennes, de prolonger l'activité des salariés âgés de 55 à 64 ans, pour atteindre un taux d'emploi de 50 % à l'horizon 2010. En Alsace, en 2005, ce taux est de 36 %, légèrement inférieur à celui de la France, le taux moyen européen étant proche de 43 %.

Moins de seniors actifs au nord



Part des seniors actifs en 2005 en pourcentage de la population active

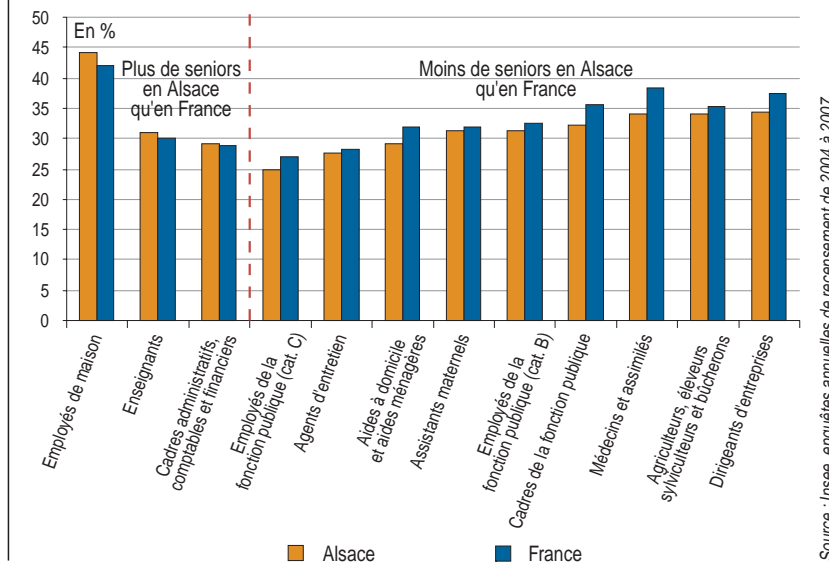
- 23 et plus
- de 22 à moins de 23
- de 21 à moins de 22
- moins de 21

France métropolitaine : 22 %

© IGN - Insee
Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee-Alsace et l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation d'Alsace (www.oref-alsace.org) et avec le concours de la Région Alsace et de la Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Alsace.

► Les douze métiers ayant une forte proportion de seniors



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

Avant 55 ans, la baisse du taux d'activité des seniors reste modérée pour s'accroître ensuite. Pour les femmes, cette baisse s'amorce dès 48 ans, alors que pour les hommes elle est plus tardive et s'accroît dès 55 ans.

Ce phénomène correspond aux mesures de préretraites qui visent davantage l'emploi industriel et celui des grands établissements, où la part des hommes est prépondérante. Au-delà de 60 ans, un senior sur dix seulement est actif.

Des métiers très qualifiés ou peu qualifiés

L'Alsace est la deuxième région française, après le Nord-Pas-de-Calais, où la part des seniors actifs est la plus basse. Elle s'inscrit dans le groupe des régions urbanisées et industrielles du nord de la France, où les ouvriers non qualifiés, les agents de surveillance et les employés de commerce sont plus jeunes et proportionnellement plus nombreux.

En revanche, la part des actifs de 50 ans et plus est élevée au centre de la France, en particulier dans les régions Poitou-Charentes, Bourgogne, Auvergne et Limousin. Dans ces régions, indépendants, agriculteurs, artisans, commerçants ou employés de la fonction

publique, catégories professionnelles souvent plus âgées en moyenne, sont surreprésentées.

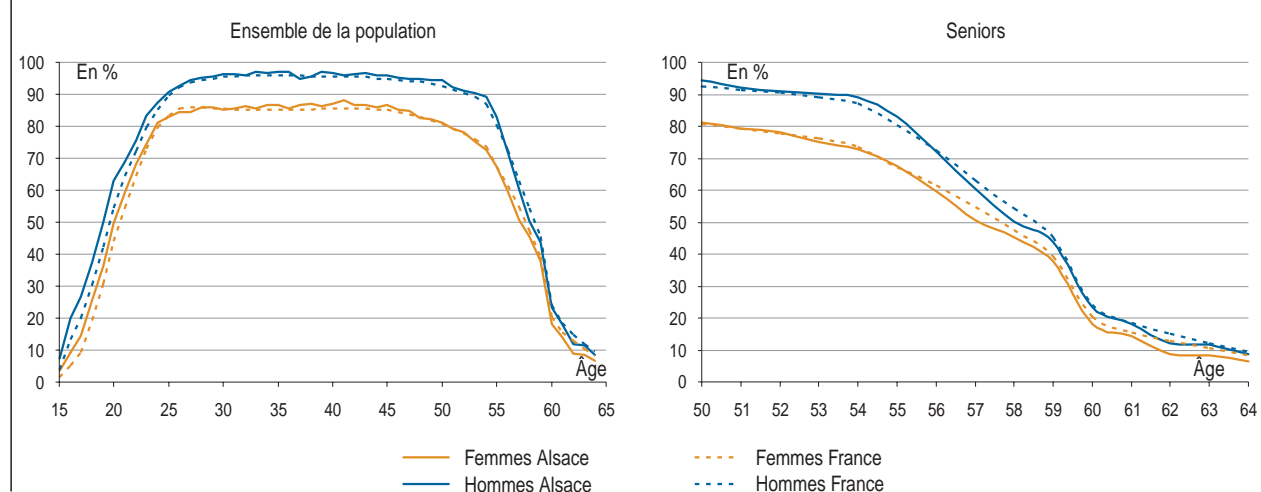
Après 55 ans, le taux d'activité diminue plus fortement

En 2005, le taux d'activité des personnes âgées de 50 à 64 ans en Alsace (57,5 %) est proche du taux national, le taux d'emploi (53,1 %) est supérieur de 0,8 point à celui observé en France métropolitaine. Quelque soit l'âge entre 50 et 64 ans, les taux d'activité, en Alsace comme en France, pour les hommes comme pour les femmes, suivent la même tendance.

La moitié des familles professionnelles de la région concentre les trois quarts des seniors actifs. Parmi elles, douze métiers regroupent plus du tiers des seniors et seulement 22 % des actifs plus jeunes.

Il s'agit de métiers très qualifiés, tels que dirigeants et cadres d'entreprises, qui démarrent leur vie professionnelle plus tardivement et prolongent leur activité, ou de médecins parmi lesquels un tiers est âgé de 50 ans ou plus, bon nombre d'entre eux poursuivant leur activité jusqu'à un âge avancé. Mais il s'agit aussi de métiers de moindre qualification, tels les services à la personne qui intègrent

► Taux d'activité en Alsace et en France en 2005



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

La population active regroupe la population active ayant un emploi et les chômeurs.

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante. On utilise usuellement le rapport entre le nombre d'actifs de 15 à 64 ans (actifs ayant un emploi et chômeurs) et l'effectif de la population de la même tranche d'âge. De même pour le taux d'activité des seniors, c'est le rapport entre le nombre d'actifs de 50 à 64 ans (actifs ayant un emploi et chômeurs) et l'effectif de la population de la même tranche d'âge.

Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre d'actifs occupés et la population totale correspondante.

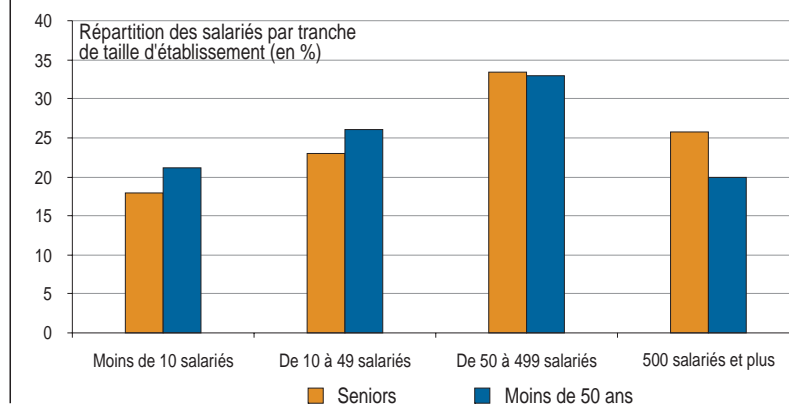
une proportion importante de seniors (33 %). Souvent exercés par des femmes, ces métiers ne correspondent pas à des carrières complètes et nécessitent donc de prolonger l'activité professionnelle, pour maintenir un revenu suffisant ou pour assurer une retraite minimale.

Dans l'agriculture et la sylviculture, chez les cadres et employés des banques et assurances, la proportion d'actifs seniors est également importante, mais moins qu'au niveau national. Dans la fonction publique, la part des seniors en Alsace est comparable à celle de la France, reflétant les recrutements importants des années soixante-dix, notamment dans l'Éducation nationale.

Seniors, surtout dans les activités de services

La moitié des seniors travaille dans quelques secteurs, qui n'em-

Les seniors, dans les grands établissements



Source : Insee, DADS 2006

ploient que 39 % des salariés plus jeunes : services à la personne (santé, éducation et action sociale, services personnels et domestiques), services aux entreprises (recherche, postes et télécommunications), activités immobilières et financières, agriculture et quelques secteurs industriels : textile, habillement-cuir, construction aéronautique et ferroviaire. Dans ces secteurs, les femmes représentent les deux tiers des effectifs et le quart d'entre elles a plus de 50 ans.

Salariés de grands établissements

Les seniors salariés sont nombreux dans les établissements du secteur concurrentiel employant plus de 50 salariés : 60 % y travaillent contre 53 % des salariés plus jeunes. Cette concentration est encore plus marquée dans les établissements de plus de 500 salariés des secteurs économiques de l'industrie automobile, des postes et télécommunications, de la santé et de l'action sociale.

La proportion des seniors parmi les salariés est moindre (autour de

19 %) dans les établissements de moins de 50 salariés, et bien moindre encore dans l'artisanat où seul un salarié sur six a plus de 50 ans.

Hommes, femmes, des sorties d'activité différentes

De 50 à 59 ans, les départs en retraite et préretraite dans les établissements de 50 salariés et plus concernent plus souvent les hommes : ils sont 37 % contre 13 % de femmes. Ces dernières sont plus fréquemment licenciées à ces âges. Ainsi, à partir de 50 ans, 18 % de femmes (contre 11 % avant 50 ans) cessent leur activité après un licenciement, soit presque autant que les hommes. Mais elles restent nombreuses à arrêter de travailler à la fin de contrats à durée déterminée, même si ces sorties sont plus faibles comparées aux plus jeunes. Les hommes ne sont concernés qu'une fois sur sept.

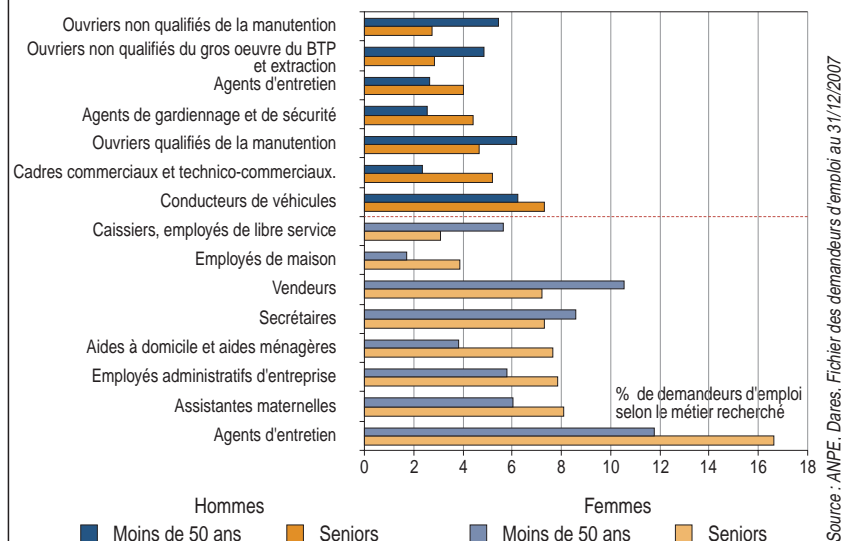
Enfin, les démissions masculines se font plus rares : 8 % à partir de 50 ans, contre près de 30 % entre

En 2005, un taux d'emploi des seniors supérieur en Alsace

	Effectif des seniors (en milliers)				Part dans la population de 15 à 64 ans (en %)				Taux (en %)		
	Population totale	Population active	Actifs occupés	Chômeurs	Population totale	Population active	Actifs occupés	Chômeurs	Chômage	Activité	Emploi
Alsace	312,9	180,0	166,3	13,7	26	20	21	15	7,6	57,5	53,1
dont											
Femmes	155,5	81,5	74,7	6,8	26	20	21	14	8,3	52,4	48,0
Hommes	157,4	98,5	91,6	6,9	26	21	21	16	7,0	62,5	58,2
France métropolitaine	11 196,3	6 411,9	5 851,8	560,2	27	22	23	16	8,7	57,3	52,3

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

► Des métiers moins qualifiés recherchés par les seniors



Près du quart d'entre eux reste au chômage presque deux ans. La durée du chômage des seniors est en moyenne de seize mois, soit sept mois de plus que les demandeurs d'emploi âgés de moins de 50 ans. À partir de 55 ans, c'est à peine un demandeur sur six qui retrouve un emploi. L'abandon de recherche d'emploi est la principale cause de sortie du chômage et concerne près d'une sortie sur deux en Alsace.

Serge AUVRAY
Marie-José DURR

30 et 49 ans ; en revanche, pour les femmes, le nombre de démissions (9 %) ne se réduit que de moitié.

Moins de demandeurs d'emploi seniors

En Alsace comme en France, la proportion de chômeurs parmi les seniors fléchit. Fin 2007, les seniors représentent 15 % des demandeurs d'emploi, alors qu'ils occupent 20 % des emplois. La baisse du nombre de ces demandeurs s'accélère avec l'âge, pour se réduire de moitié à partir de 55 ans. Dans leur recherche d'emploi, les seniors se tournent le plus souvent, à partir de 50 ans, vers un contrat à durée indéterminée et à temps partiel ; notamment chez les femmes où 31 % d'entre elles sont dans ce cas contre 17 % chez les plus jeunes. Les métiers recherchés sont assez proches de ceux de leurs

cadets, mais avec une surreprésentation des seniors dans les métiers moins qualifiés, notamment pour les femmes.

Les hommes cherchent plus souvent des postes de cadres commerciaux ; néanmoins, près du quart d'entre eux s'intéresse aussi à des postes de conducteur d'engins, d'agent d'entretien ou de sécurité. Plus de la moitié des femmes seniors s'orientent vers les métiers d'agent d'entretien, d'aide ménagère, d'assistante maternelle et d'employée administrative, contre 35 % chez les plus jeunes.

Davantage de difficultés de réinsertion

En Alsace, comme partout en France, les demandeurs d'emploi seniors, hommes et femmes, ont beaucoup de difficultés à se réinsérer sur le marché du travail.

"Familles Professionnelles" ou FAP :

nomenclature des métiers issue d'un rapprochement entre le "Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois" de l'ANPE et la nomenclature des "Professions et Catégories Socio-professionnelles" de l'Insee. Elle répond aux besoins d'analyse de l'emploi et du chômage.